



ETAT DE FRIBOURG – STAAT FREIBURG

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
RAUMPLANUNGS-, UMWELT UND BAUDIREKTION
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT – AMT FÜR UMWELT

DIRECTION DES INSTITUTIONS, DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS
DIREKTION DER INSTITUTIONEN UND DER LAND- UND FORSTWIRTSCHAFT
SERVICE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE - AMT FÜR WALD, WILD UND FISCHEREI
LABORATOIRE CANTONAL - KANTONALES LABORATORIUM



VILLE DE FRIBOURG – STADT FREIBURG

SERVICE DE L'ÉDILITÉ
BAUAMT

COMITÉ DE PILOTAGE – DÉCHARGE DE LA PILA PROJEKTOBERLEITUNG – DEPONIE LA PILA

Fribourg, le 5 mars 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Décharge de la Pila: résultats des analyses sur les terrains avoisinants

Des forages profonds et des prélèvements de sols ont été réalisés en décembre 2007 et janvier 2008 sur les terrains avoisinants l'ancienne décharge de la Pila, notamment sur la place occupée par les gens du voyage. Les résultats des analyses confirment la délimitation de la décharge et le fait que la place occupée par les gens du voyage se trouve sur un terrain non remblayé et exempt de pollution. Une séance d'information a eu lieu le 4 mars 2008 pour présenter les résultats des investigations aux riverains.

Des forages profonds et des analyses ont été effectués sur les sols situés dans l'enceinte de la place occupée par les gens du voyage, sur les sols de la zone agricole attenante, et sur les sols de la décharge actuellement délimitée par une barrière. L'objectif de cette étude était de compléter les connaissances géologiques de la zone et de vérifier la présence éventuelle de sols pollués en dehors de l'emprise actuelle de la décharge.

Les résultats

Les résultats des sondages et analyses réalisés confirment l'absence de déchets ou de sols contaminés en dehors du périmètre de la décharge. Les sols prélevés sur la place occupée par les gens du voyage n'indiquent aucune pollution. Les sols de la zone agricole ne présentent pas d'atteinte imposant la prise de mesures particulières. Les sols analysés de l'ancienne décharge de la Pila présentent des valeurs comprises entre le seuil d'investigation et le seuil d'assainissement. La mesure de restriction d'accès au site prononcée par le préfet dès le mois d'août 2007 est adéquate et suffisante en l'état.

Un nouvel emplacement à l'étude pour les gens du voyage

Les gens du voyage ont été informés le 4 mars 2008 de ces résultats et de la suite des travaux. L'Etat de Fribourg a aussi indiqué à cette occasion qu'il étudiait actuellement leur éventuel déplacement sur un autre emplacement à Châtillon. Celui-ci pourrait être nécessaire en cas d'intervention lourde sur l'ancienne décharge de la Pila, par exemple pour l'exécution de mesures d'assainissement.

Planification des prochains travaux

La deuxième phase d'investigations de détail de l'ancienne décharge de la Pila va commencer à la fin du mois de mars 2008 et se déroulera sur toute l'année 2008, voire au-delà. Les travaux consisteront principalement en des forages et des sondages et la pose de nouveaux appareils de mesures, en des prélèvements d'eau, d'air interstitiel et de déchets dans le corps de la décharge ainsi qu'en des mesures de paramètres hydrogéologiques. Ces travaux permettront d'avoir une meilleure connaissance de la répartition des déchets et des polluants dans le corps de la décharge, de préciser les relations hydrauliques entre la Sarine et les eaux souterraines contenues dans la décharge et d'esquisser les options d'assainissement.

Renseignements complémentaires

**M. Walter Schwab, Chef du Service des forêts et de la faune, maître de l'ouvrage
tél. 026 305 23 20 (mercredi 5 mars 2008, 14h00-16h00).**

M. Marc Chardonnens, Chef du Service de l'environnement, tél 026 305 37 50 (mercredi 5 mars 2008, 14h00-16h00).